



Calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels 2020

MESURES LIEES au COVID-19 - REPORT DE DATES ET PERIODE COMPLEMENTAIRE D'INSCRIPTION

Direction des concours et de la mobilité des cadres de direction

MAI 2020

Ce document est un calendrier prévisionnel et est publié sous réserve de modifications.

Un concours ou examen professionnel peut être ajouté ou supprimé

Des dates de concours et examens professionnels peuvent être modifiées sans que ces décisions aient à être justifiées et puissent faire l'objet d'une réclamation

Seule la parution au Journal officiel des arrêtés d'ouverture des concours et examens professionnels confirme leur organisation

La direction des concours et de la mobilité des cadres de direction ne saurait être tenue pour responsable des annonces erronées de concours diffusées par les organes de presse. Par ailleurs, ces informations étant susceptibles de modification en cours d'année, il appartient aux candidats d'obtenir confirmation des dates auprès du CNFPT.

Pour faire acte de candidature, vous pouvez :

- soit vous inscrire en ligne sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr) pendant la période de retrait des dossiers ;
- soit envoyer au siège du CNFPT – Service des concours et des examens professionnels A+ (80 rue de Reuilly – CS 41232 – 75578 PARIS Cedex 12) une demande écrite de dossier, accompagnée d'une enveloppe grand format, libellée à vos noms et adresse et affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 160 gr en moyenne.

Aucune demande de dossier d'inscription ne sera prise par téléphone ou messagerie électronique.

A NOTER

Le concours externe est ouvert aux candidats possédant un niveau de diplôme déterminé.

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et aux agents publics ayant accompli une certaine durée de services publics effectifs.

Le troisième concours est ouvert aux personnes justifiant d'une expérience en qualité d'élu, de responsable d'association ou d'une ou plusieurs activités professionnelles de droit privé, pendant une certaine durée. Les titulaires de contrats emplois-jeunes peuvent avoir accès à ce troisième concours.

Concours d'administrateur territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
				Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 2 0						
Du 16 mars au 10 avril 2020 Du 18 au 29 mai 2020	Le 17 avril 2020 Le 05 juin 2020	Epreuves écrites : Du 14 au 18 septembre Epreuves orales : novembre / décembre 2020	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	8 ans

Date d'entrée en scolarité : 1^{er} février 2021

Examen professionnel d'administrateur territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*
2 0 2 0				
Du 06 janvier au 31 janvier 2020	Le 07 février 2020	Examen des dossiers : septembre 2020 Epreuves orales : janvier 2021	A +	Cf. décret n°2013-738 du 12 août 2013 (article 9)

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter aux brochures d'information disponibles sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours d'ingénieur en chef territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
				Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 2 0						
Du 04 mai au 29 mai 2020	Le 05 juin 2020	Epreuves écrites : Du 08 au 10 septembre 2020 Epreuves orales : novembre / décembre 2020	A +	BAC + 5	7 ans d'ancienneté	-

Date d'entrée en scolarité : 1^{er} mars 2021

Examen professionnel d'ingénieur en chef territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*
2 0 2 0				
Du 17 février au 13 mars 2020	Le 16 juin 2020	Examen des dossiers : oct. /novembre 2020 <u>Epreuves orales</u> : janvier / février 2021	A +	Cf. décret n°2016-200 du 26 février 2016 (article 7)

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la brochure d'information disponible sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours de conservateur territorial de bibliothèques et de conservateur territorial du patrimoine

Concours	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
					Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 2 0							
Conservateur de bibliothèques	Du 16 mars au 10 avril 2020 Du 18 au 29 mai 2020	Le 17 avril 2020 Le 05 juin 2020	Epreuves écrites : 27 et 28 août Epreuves orales : Octobre / novembre 2020	A +	BAC + 3	7 ans d'ancienneté	-
Conservateur du patrimoine	Du 30 mars au 29 mai 2020		Epreuves écrites : du 25 au 28 août Epreuves orales: novembre 2020	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	-

Date d'entrée en scolarité : 1^{er} janvier 2021 (pour conservateur du patrimoine) / 1^{er} février 2021 (pour conservateur de bibliothèques)

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter aux brochures d'information disponibles sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).